

COMPTE-RENDU
DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juin 2020

L'an deux mille vingt, le quinze du mois de juin, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de NOGENT-L'ARTAUD, dûment convoqués, se sont réunis à la Salle des Longs Prés, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique DUCLOS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 09/06/2020

Etaient présents : Dominique DUCLOS, Christelle LE TALLEC, Jean-Paul GUILLOIN, Sylviane HENNEQUIN, Christian FOURNAGE, Pascal LHOTELAIN, Francine ROUSSEAU, Karima BOUGHATF, Jérémy MAYET, Angela AFONSO, Yves LE GOFF, Véronique RUFIN Nadia CALLOT, Bernard CHAINTRON.

Absents excusés : Pauline GUEDON (Arrivée à 20h05)
Elie SMITH (Arrivé à 20h08)
Vanessa CINNA
Vincent GUEDON (Arrivé à 20h05)
Akim MAIBECHE (Pouvoir à Christian FOURNAGE)

Secrétaire de séance Francine ROUSSEAU

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h02.

Monsieur le Maire souhaite tout d'abord donner lecture du résultat d'un recours au Tribunal Administratif d'Amiens reçu le 9 juin dernier :

Par une protestation, enregistrée le 17 mars 2020, Mme Jeannine ALLEMANN demande au Tribunal d'adresser un rappel à la déontologie à M. LHOTELAIN et à Mme ROUSSEAU au sujet de trois procurations de trois résidents de l'EHPAD de Nogent L'Artaud pour les élections municipales du 1^{er} tour de la Commune.

La protestation présentée par Mme ALLEMANN est rejetée par le Tribunal Administratif d'Amiens.

Arrivée de Pauline GUEDON et de Vincent GUEDON à 20h05.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour.

Arrivée d'Elie SMITH à 20h08.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23/05/2020

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux s'ils ont des remarques à faire concernant le compte rendu du 23 mai dernier.

Nadia CALLOT déclare qu'elle n'a pas été sollicitée pour participer aux commissions CCAS et CAO. Monsieur le Maire lui répond et prend l'ensemble du Conseil Municipal à témoin : La proposition lui a bien été faite par deux fois.

Le compte rendu du 23 mai 2020 est adopté par 15 voix pour, 1 voix contre (N. CALLOT) et 2 abstentions (V. RUFIN – P. GUEDON).

Elections des délégués de la Commune aux Syndicats

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les délégués titulaires et suppléants simultanément. Il propose également de voter à main levée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de voter dans ces conditions.

- Syndicat d'Assainissement :

Titulaires : M. GUILLON Jean-Paul, M. LE GOFF Yves.

Suppléants : M. SMITH Elie, M. FOURNAGE Christian

Adopté à l'unanimité

- Syndicat Intercommunal Collège Charly (SICFI) :

Titulaires : Mme LE TALLEC Christelle, Mme HENNEQUIN Sylviane

Suppléants : Mme GUEDON Pauline, Mme CINNA Vanessa.

Adopté à l'unanimité

- Union Syndicat Eau du Sud de l'Aisne (USESA) :

Titulaire : M. DUCLOS Dominique,

Suppléant : M. GUILLON Jean-Paul

Adopté à l'unanimité

- Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA) :

Titulaires : M. DUCLOS Dominique, M. GUILLON Jean-Paul

Suppléants : Mme HENNEQUIN Sylviane, M. FOURNAGE Christian,

Adopté à l'unanimité

- SIVU de la Picoterie

Titulaires : Mme ROUSSEAU Francine, Mme BOUGHATF Karima

Suppléants : Mme RUFIN Véronique, Mme LE TALLEC Christelle

Adopté à l'unanimité

Composition des Commissions Communales

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le système préalable.

Il y aura des commissions générales, ainsi que des commissions « actions projets », ce qui permettra de travailler en comité restreint pour faciliter les prises de décisions.

Ces commissions « actions projets » pourront être externes, ce qui permettra d'y intégrer des personnes extérieures au Conseil Municipal. Une annonce panneau sera faite. Il suffira de postuler en Mairie pour en faire partie.

Monsieur le Maire propose à Nadia CALLOT et Bernard CHAINTRON de participer à ces commissions.

-Commissions générales :

ATS : Aménagement / Travaux / Sécurité routière et bâtimentaire

M. GUILLON Jean-Paul, Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, M. LHOTELAIN Pascal, M. SMITH Elie, Mme ROUSSEAU Francine, Mme BOUGHATF Karima, M. LE GOFF Yves, Mme RUFIN Véronique, M. CHAINTRON Bernard.
Adopté à l'unanimité.

F : Finances

Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, Mme HENNEQUIN Sylviane, M. LHOTELAIN Pascal, Mme CINNA Vanessa, Mme RUFIN Véronique, Mme CALLOT Nadia.
Adopté à l'unanimité.

SBP : Sécurité des biens et des personnes

M. GUILLON Jean-Paul, Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, Mme BOUGHATF Karima, M. MAYET Jérémy, M. CHAINTRON Bernard.
Adopté à l'unanimité.

EE : Enfance / Education

Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, Mme HENNEQUIN Sylviane, Mme GUEDON Pauline, M. LHOTELAIN Pascal, Mme CALLOT Nadia.
Adopté à l'unanimité.

ASLCP : Associations / Sports / Loisirs / Culture / Patrimoine

Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, Mme AFONSO Paula, Mme GUEDON Pauline, M. CHAINTRON Bernard.
Adopté à l'unanimité.

APDL : Activités professionnelles / Développement local

Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, Mme RUFIN Véronique, Mme CALLOT Nadia.
Adopté à l'unanimité.

CI : Citoyenneté

Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, Mme HENNEQUIN Sylviane, M. LHOTELAIN Pascal, M. SMITH Elie, M. GUEDON Vincent, Mme CALLOT Nadia.
Adopté à l'unanimité.

CO : Communication

Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, Mme ROUSSEAU Francine, M. GUEDON Vincent, M. CHAINTRON Bernard.
Adopté à l'unanimité.

-Commissions Actions-Projets :

Monsieur le Maire rappelle que ces commissions reprennent les points de campagne de l'équipe municipale, et que le travail en petit groupe sera plus efficace.

Parking de la gare (resp ATS) :

M. FOURNAGE Christian, Mme ROUSSEAU Francine, M. SMITH Elie, Mme BOUGHATF Karima, M. CHAINTRON Bernard.
Adopté à l'unanimité.

Voisins vigilants (resp SBP) :

Mme BOUGHATF Karima, M. SMITH Elie, M. MAYET Jérémy, Mme CALLOT Nadia.
Adopté à l'unanimité.

Cantine (resp EE) :

Mme LE TALLEC Christelle, Mme HENNEQUIN Sylviane, M. LHOTELAIN Pascal, Mme GUEDON Pauline, M. CHAINTRON Bernard.
Adopté à l'unanimité.

Maison des associations (resp ASLCP) :

Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, Mme HENNEQUIN Sylviane, M. SMITH Elie, Mme CINNA Vanessa, Mme CALLOT Nadia.
Adopté à l'unanimité.

Valorisation déchets (resp APDL) :

M. MAYET Jérémy, Mme GUEDON Pauline, Mme RUFIN Véronique, M. MAIBECHE Akim.
Monsieur Vincent GUEDON intervient pour préciser qu'il faut prendre cette action au sens large : elle comprendra également la prévention.
Adopté à l'unanimité.

Plateforme numérique (resp APDL) :

Mme CINNA Vanessa, Mme ROUSSEAU Francine, M. GUEDON Vincent, Mme RUFIN Véronique.
Adopté à l'unanimité

-Commissions Actions Projets Externes :

Espace vert (resp ATS) :

M. GUILLON Jean-Paul, Mme LE TALLEC Christelle, Mme ROUSSEAU Francine, Mme GUEDON Pauline, M. LE GOFF Yves, M. CHAINTRON Bernard
Adopté à l'unanimité.

Conseils enfants / jeunes (resp EE) :

Mme LE TALLEC Christelle, Mme HENNEQUIN Sylviane, M. GUEDON Vincent, Mme BOUGHATF Karima, Mme CALLOT Nadia.
Adopté à l'unanimité

Commission évènementiel (resp ASLCP) :

M. FOURNAGE Christian, Mme HENNEQUIN Sylviane, Mme GUEDON Pauline, M. SMITH Elie, Mme BOUGHATF Karima, Mme AFONSO Paula, M. CHAINTRON Bernard
Adopté à l'unanimité

Budget Participatif (resp CI) :

Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, M. GUEDON Vincent, M. LHOTELAIN Pascal, M. SMITH Elie, Mme CALLOT Nadia.
Adopté à l'unanimité

Conseils des séniors (resp CI) :

M. FOURNAGE Christian, Mme HENNEQUIN Sylviane, M. LHOTELAIN Pascal, Mme AFONSO Paula, M. MAIBECHE Akim, M. CHAINTRON Bernard
Adopté à l'unanimité

Site internet (resp CO) :

Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, M. GUEDON Vincent.
Adopté à l'unanimité

Gazette (resp CO) :

Mme LE TALLEC Christelle, M. FOURNAGE Christian, M. SMITH Elie, Mme AFONSO Paula
Mme CALLOT Nadia.
Adopté à l'unanimité

Nomination d'un délégué de la Défense

Monsieur le Maire demande qui veut se proposer pour le poste de délégué à la Défense.
Deux candidatures sont présentées : Karima BOUGHATF et Yves LE GOFF.

Monsieur le Maire dit qu'il va s'abstenir et demande aux Conseillers municipaux s'ils sont d'accord pour voter à main levée.

Sylviane HENNEQUIN propose aux candidats d'exposer leurs motivations.

Karima BOUGHATF explique que ce poste est la continuité de son métier : elle est chef de groupe dans les services de la Police Nationale, et Officier de Police Judiciaire.

Yves LE GOFF dit qu'il est retraité et Officier de réserve.

Monsieur le Maire préfère s'abstenir pour les deux candidats. Il laisse le choix au Conseil Municipal.

Karima BOUGHATF est élue déléguée à la Défense par 13 voix pour et 5 abstentions (D. DUCLOS – V. RUFIN – Y. LE GOFF – B. CHAINTRON – N CALLOT).

Nomination d'un délégué au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Monsieur le Maire expose que conformément à la loi N°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, qui confie le soin à chaque assemblée délibérante de déterminer le type des actions et le montant des dépenses qu'elle compte engager pour la réalisation des prestations prévues à l'article 9 de la loi N°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre, la Commune de NOGENT L ARTAUD adhère au CNAS.

En application de l'article 6 des statuts du CNAS et en accord avec l'organisation paritaire qui fonde la mission originelle du CNAS, l'adhésion à l'association s'accompagne de la désignation d'un délégué des élus et d'un délégué du personnel chargés de représenter la collectivité.

Monsieur le Maire propose de désigner en qualité de déléguée du CNAS Sylviane HENNEQUIN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme Sylviane HENNEQUIN déléguée du CNAS.

Décision Modificative : « Sécurité Aménagement La Férotterie »

Monsieur le Maire expose :

Des travaux ont été effectués récemment dans le Hameau de la Férotterie.
Ces travaux ont été réalisés afin de protéger les piétons et ralentir la circulation.

Une opération budgétaire avait été votée pour un montant de 50.000 €, dans le cadre de la sécurisation du Hameau de la Férotterie. Un seul coussin berlinois a été installé à la sortie du hameau, à cet effet.

L'installation d'un deuxième à l'entrée de la Férotterie serait important pour marquer le ralentissement.

Il ne reste plus assez de crédit pour parachever ces travaux.

Monsieur le Maire propose donc de procéder au virement de crédit suivant :

Compte 020 Dépenses Imprévues d'Investissement – 5 000 €

Opération 1805 : Sécurité Aménagement La Férotterie

Compte 2315 : Installations, matériel et outillage technique + 5 000

Yves LE GOFF intervient. Il ne trouve pas ça très utile, car les voitures roulent toujours trop vite. Pauline GUEDON et Nadia CALLOT ne sont pas d'accord.

Monsieur le Maire soutient l'avis de Nadia CALLOT et Pauline GUEDON.

Sylviane HENNEQUIN précise qu'effectivement sans ralentisseur, ses voisins se plaignent de la vitesse excessive à laquelle les voitures arrivent de NOGENT L ARTAUD et de la dangerosité de cette route.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le virement de crédits.

Monsieur le Maire demande à la Commission de travaux d'étudier ce sujet : la vitesse excessive à l'entrée de village.

Trésor Public : Décision autorisant la poursuite au profit du Comptable Public

Monsieur le Maire propose de donner au comptable une autorisation permanente de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies.

Le Conseil Municipal doit pour cela décider :

- DE DONNER au comptable public une autorisation permanente et générale de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies pour l'ensemble des budgets de la Commune ;
- DE DECIDER que le seuil, pour la seule réalisation des saisies mobilières, est fixé à 50 €, de fixer cette autorisation sur la durée du mandat de l'actuel Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de donner cette autorisation au Comptable public, et décide de fixer cette autorisation à partir de 50,00 €.

Informations diverses

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu le 11 juin de la C4 concernant la réunion du 17 juin à 18H30.

Seules deux personnes du conseil pourront y participer, à cause de la mise en place du protocole sanitaire : Nadia CALLOT et Elie SMITH se sont portés volontaires.

Exploitation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la Commune de Charly-sur-marne :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation publique aura lieu entre le 15 juin et 15 juillet concernant l'installation d'une ferme de méthanisation sur le territoire de la Commune de Charly sur Marne. Les habitants peuvent passer en mairie de Charly-sur-Marne pour donner un avis.

Théâtre de la Mascara

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Président de la Mascara concernant une proposition de participation à leur l'assemblée générale avec éventuellement une réunion préparatoire en mairie.

Taxe d'habitation

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un point important sur la taxe d'habitation donnée par le secrétaire d'état de l'action et des comptes publics dans le cadre de la suppression totale de cette taxe en 2022.

Monsieur le Maire souhaite donner la parole à chacun de ses adjoints pour faire le point de l'avancée des dossiers depuis leur prise de fonction le 23 mai dernier :

Intervention de Jean-Paul Guillon :

Les travaux du groupe scolaire ont redémarré.

Tous les mardis, une réunion de chantier est organisée.

Monsieur le Maire intervient pour préciser que des soucis techniques ont été rencontrés (relatifs aux réseaux d'eaux usées). Son message a été clair lors de la dernière réunion : Pas de coûts supplémentaires pour la Commune.

Le fleurissement est fait avec l'aide de Francine Rousseau qui a mis en place un protocole des sites à fleurir et avec l'aide d'Anne Marie LAVIRON qui est venue donner un explicatif sur les plantations auprès des équipes techniques.

L'entretien des cimetières est fait.

La grille des Longs Prés a été réparée et sécurisée.

Le puit du Mesnil Haut (à la demande des habitants) a été sécurisé avec un cadenas pour la sécurité des enfants.

Concernant le fauchage, il est en cours. Le choix d'une entreprise extérieure a été fait.

Un nettoyage a été fait sur le terrain du futur parking de la gare.

M6 : doit venir à Nogent cette semaine pour la visite du village et la participation de la Boulangerie au programme « Meilleur boulanger de France ». Il a donc été prévu un nettoyage de la grande Rue.

La terrasse du bar le « Saint Germain » a été autorisée et sécurisée.

Un plot a été remis devant l'agence immobilière, car des véhicules se garaient contre la vitrine.

Monsieur le Maire intervient au sujet des terrasses et précise que des conventions d'occupation du domaine public seront faites pour tous les commerçants qui le souhaitent.

Jean-Paul Guillon a constaté que les fossés étaient très mal entretenus. Monsieur le Maire a chargé M. LEPIGEON de faire une étude à ce sujet. Un devis concernant le Ru du stade a également été demandé.

Pauline GUEDON intervient concernant le sous-effectif des services techniques. Ce sujet est en cours.

Visite de la Boucherie : Concernant le projet de l'achat de la boucherie, des devis ont été demandés. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il exposera lors d'une prochaine réunion l'ensemble des éléments de ce dossier afin de pouvoir prendre une décision.

Intervention de Christelle LE TALLEC :

L'école a réouvert des classes. Le protocole sanitaire est assez compliqué à mettre en place. On attend le prochain protocole pour adapter la reprise du 22 juin. La cantine devrait être réouverte.

Reprise des activités des associations :

Plusieurs associations ont repris leurs activités, site des Longs Prés. (Judo, Gym, ping-pong)

L'association du foot a été reçue en Mairie : des travaux sont à prévoir pour le stade, notamment le Ru. Ils ont évoqué vouloir rendre un hommage à Christian Larcher.

Les associations ont signés des attestations pour l'organisation du protocole sanitaire.

Cantine scolaire :

Christelle Le Tallec nous informe que l'équipe a pris rendez-vous avec le Collège de Charly-sur-Marne. Une visite de leur cantine et de leur cuisine centrale a eu lieu.

Ils fournissent le collège mais aussi les cantines de Charly.

Leurs fournisseurs sont locaux (Nogent l Artaud pour le pain, Château Thierry et Chézy-sur-Marne pour les fruits et légumes et le fromage).

Ce dossier sera exposé lors du prochain Conseil Municipal.

Nous pourrions utiliser le camion frigorifique dernièrement acquis.

Actuellement nous payons : 2,79 € par repas et nous passerions à 3,35€ par repas pour des produits frais avec des circuits courts.

Un poulailler a été monté avec les élèves de Charly et il serait intéressant pour nos futurs projets de voir prendre exemple sur eux. Ils sont prêts à nous aider.

Intervention de Christian FOURNAGE :

Evènementiel :

Christian Fournage évoque la possibilité de prévoir un feu **d'artifice le 13 juillet** si les protocoles sanitaires à venir nous le permettent.

Des renseignements ont déjà été pris auprès de la préfecture.

Préparation de la foire aux oignons : Projet en attente.

Jeudi 18 juin « l'Appel » est prévu en mairie à 18H30, tous les conseillers sont conviés.

Monsieur le Maire a reçu les présidents des anciens combattants. Pisseloup propose de faire une corbeille car les gerbes ne sont plus d'actualité. Le conseil accède à sa demande pour cet achat.

Communication :

Christian Fournage nous indique que la commission va se réunir afin de mettre en place un nouveau site. Après concertation avec Vincent Guedon, nous conservons l'hébergeur. M. Guedon a aussi ajouté le lien de notre blog sur le site actuel afin de donner aux nogentais la possibilité de pouvoir nous contacter mais les accès actuels restent ouverts.

Vincent Guedon précise que la liste des conseillers n'est pas à jour sur le blog et il demande à Nadia Callot et Bernard Chaintron de bien vouloir écrire un petit texte et une photo afin qu'il puisse le modifier et que toute l'équipe soit au complet.

Intervention de Sylviane HENNEQUIN :

CCAS :

Sylviane Hennequin a déjà dû intervenir d'urgence pour aider les personnes fragiles et vulnérables, pour faire suite à cette période économiquement difficile. La mairie reçoit les listes des personnes susceptibles d'être aidées.

Des bons alimentaires d'urgence ont été distribués, mais ne le seront qu'une seule fois. Ils ne seront renouvelés qu'après réception d'un dossier complet pour une demande d'aide et l'étude de ce dernier auprès de la commission du CCAS.

Les loyers en retard ont été pris en compte et seront soumis à la prochaine session du CCAS.

Anciens : actuellement nous finalisons avec l'aide de Francine Rousseau, une liste informatique sur la base de la liste électorale afin de recouper les personnes ayant 65 ans et plus. D'autre part, nous voudrions mettre en place un recensement visuel des foyers de Nogent et des Hameaux à l'aide de plans et d'indiquer le nom des habitants sur ce dernier afin de nous permettre un repérage géographique rapide.

Francine Rousseau : pour information, la modélisation des fleurissements est informatisée. Le fichier sera transmis à Jean-Paul Guillon pour faciliter l'achat et le repérage des fleurissements.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Président des Hauts de France, Xavier Bertrand.

La séance est levée à 22h03.

Le Maire,
Dominique DUCLOS.